

Fiche programme

Comment prévenir les conflits ?

1. Objectif de la formation

Connaitre et savoir mettre en place les outils permettant de prévenir les conflits. Savoir s'appuyer sur ses outils, issus de La Règle de saint Benoît et de la tradition monastique, pour gérer des situations de conflits simples.

2. Objectifs pédagogiques de la formation

Connaitre et comprendre les grands principes qui permettent de prévenir les conflits

- L'impact de la Règle sur la vie de la communauté
- Les principaux éléments structurant de la Règle
- Définir les grands contenus d'une règle d'entreprise

3. Déroulé de la formation

Les outils de prévention et de gestion des conflits

- Présentation de la Règle de saint Benoit et témoignage sur la façon dont elle est vécue dans un monastère
- Analyse par chaque participant du fonctionnement de sa propre entreprise
- Définition de premières actions

La gestion des conflits

- Les différents types de conflits
- Présentation de la gestion de conflit simple
- Etude de cas pratiques apportés par les participants
- Ouverture sur les conflits complexes

4. Modalités pédagogiques

Règle de saint Benoit, exposé bref, témoignage, travaux de réflexion individuelle et en sous-groupe, étude de cas réels apportés par les participants.

5. A qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à toute dirigeant confronté à des situations de conflits ou voulant se préparer à les gérer

6. Le formateur

Dom Didier Le Gal. Moine à Saint Wandrille. A gérer l'entreprise du monastère et de son fond. Il œuvre au développement du dialogue entre le monde monastique et la société civile. Il est intervenu dans de nombreux cas de conflits.

7. Modalités diverses

Organisation : la formation est organisée en présentiel ou en distanciel sur une journée de 09h00 à 17h00 à Paris (Elle peut être organisée par un groupe qui le demande à Saint-Wandrille).

Dates :

Inscriptions : la programmation est diffusée et les inscriptions se font en ligne sur <https://extranet.lesedc.org/>, jusqu'à 10 jours avant le début de la formation. Une confirmation d'inscription avec le lieu et la date de la formation est envoyée immédiatement.

Si le nombre minimum de 10 participants n'est pas atteint, le campus se réserve le droit d'annuler la session.

8. Modalités de suivi et d'évaluation

En fin de journée, les participants évalueront par questionnaire l'atteinte des objectifs et l'applicabilité des actions qu'ils auront définies au cours de la formation.

9. Accessibilité

Les EDC met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, les EDC permettent l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, les EDC réalisent des recherches de solutions en co-construction avec la personne.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, les EDC sont vigilants à l'accessibilité des locaux ainsi que l'accessibilité pédagogique.

10. Informations complémentaires

Référent administratif et financier Marion FLAMEN mflamen@lesedc.org 06 81 55 64 37